

Un Bourassa revigoré par le débat rajuste son tir

André BELLEMARE Chicoutimi (PC)

Le débat télévisé des chefs a semblé revigorer Robert Bourassa qui a commencé, dès hier, en pleine région souverainiste du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à rajuster son tir et à changer le ton et le discours de sa campagne référendaire.

D'ici au 26 octobre, le président du Oui tâche de renverser la tendance contre l'entente de Charlottetown en s'appliquant, dans un premier temps, à expliquer le contenu même de l'accord et aussi à mettre à rude épreuve la crédibilité de son opposant Jacques Parizeau.

Devant un auditoire de gens d'affaires, à Roberval, et de la presse régionale, à Chicoutimi, il a amorcé le virage, bien confiant d'arriver à temps le jour du référendum.

Il faut s'attendre à ce que le premier ministre passe à l'offensive en mettant en parallèle les conséquences d'une victoire du Oui et celle du Non.

M. Bourassa, accompagné par son ministre Gaston Blackburn (député de Roberval), a affirmé bien se sentir au pays des bleuets. «Je me sens en territoire amical;

les gens ont les pieds sur terre, sont habitués au combat et je ne vois pas pourquoi ils diraient Non au droit de veto du Québec, à la nomination des sénateurs par le gouvernement québécois, aux nouveaux pouvoirs en matière de main-d'oeuvre, à la garantie de 25 pour cent de députés comme minimum à la Chambre des communes. J'ai bien confiance qu'ici comme ailleurs au Québec, les gens accorderont leur appui à l'entente du 28 août», a dit M. Bourassa devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi.

Plus tôt, devant environ 400 personnes du monde des affaires, à un dîner à Roberval auquel participait également le ministre fédéral Benoît Bouchard, il a affirmé que le débat de lundi dernier «a mis en relief les gains très importants du Québec».

M. Bourassa a expliqué qu'il est maintenant bien clair - et c'est M. Parizeau lui-même qui l'a dit lundi soir, selon le premier ministre - qu'un vote en faveur du Non, «c'est un vote en faveur du statu quo».

Estomaqué

«J'ai été estomaqué d'entendre M. Parizeau dire qu'un Non au référendum voudrait signifier qu'on revient au statu quo constitutionnel. Et quand on sait que le statu quo était décrit comme la pire des solutions par la Commission Bélanger-Campeau. Les risques d'une

victoire du Oui n'existent pas tandis qu'un Non entraînera l'instabilité, la crainte des investisseurs, le chaos économique», a dit encore le président du Oui.

«M. Parizeau a aussi porté un dur coup à sa crédibilité quand il a prétendu pendant le débat que l'union économique serait justiciable, c'est-à-dire sujette à interprétation par les tribunaux. Mais voyons donc! Ça n'a pas de bon sens de dire de pareilles choses. Ce n'est pas sérieux», a poursuivi le premier ministre, qui a répété tout le long de la journée que le président du Non avait perdu beaucoup de crédibilité lundi dernier devant les caméras de télévision.



Robert Bourassa a fait un saut dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean hier.



Les autochtones pourraient jouir d'un certain droit de regard

Ottawa (PC)

Une entente politique conclue parallèlement à l'accord constitutionnel de Charlottetown, mais qui n'a pas encore été signée, accorderait aux autochtones un certain droit de regard sur la nomination de juges à la Cour suprême du Canada.

Cet arrangement, qui ne serait pas légalement exécutoire, est décrit dans une des deux ententes politiques rendues publiques hier par le gouvernement fédéral. La première traite de questions autochtones générales, la deuxième concerne plus particulièrement les Métis.

Le sujet de la représentation autochtone à la Cour suprême doit être débattu au cours d'une conférence des premiers ministres

d'ici 1996, au plus tard. Mais dans l'intervalle, l'entente parallèle prévoit que les organisations autochtones seraient consultées lorsqu'un siège devient vacant.

Le texte officiel de l'entente de Charlottetown stipule que les juges seront nommés par le gouvernement fédéral, à partir de listes qui lui seront soumises par les gouvernements des provinces et des territoires. L'entente parallèle prévoit que les organisations autochtones seraient consultées au moment de l'établissement de ces listes.

Le gouvernement fédéral indique aussi qu'il étudiera une proposition visant à permettre à un conseil d'Anciens autochtones de soumettre des opinions à la Cour suprême quand celle-ci entendra des causes autochtones.

L'ancien ministre Eric Kierans change d'idée et vote NON

Halifax (PC)

Eric Kierans, ancien ministre libéral à Ottawa et à Québec qui a dirigé ces derniers mois la commission constitutionnelle de la Nouvelle-Écosse, a déclaré qu'il avait voté NON à l'entente de Charlottetown, hier, lorsqu'il a rempli par anticipation son devoir de citoyen.

M. Kierans a voté par anticipation parce qu'il sera en vacances en Suisse le 26 octobre.

Voilà deux semaines, M. Kierans, qui est économiste de formation et commentateur pour le compte du réseau anglais de Radio-Canada, avait déclaré qu'il voterait OUI du bout des lèvres. Mais hier, il a dit qu'il avait changé d'idée.

«L'accord est trop spécifique et va conduire le Canada dans une di-

rection qui ne pourra être modifiée. Quand les Pères de la Confédération ont créé en 1867 cet Etat fédéraliste qu'est le Canada, ils nous ont donné une Constitution contenant 147 articles. Pierre Trudeau en a ajouté 60 en 1982. Brian Mulroney veut en ajouter de 40 à 60 autres, ce qui en ferait à peu près 250 en tout.»

La Constitution des Etats-Unis, a-t-il fait remarquer, ne compte que sept articles tandis que la Grande-Bretagne n'a même pas de Constitution, ce qui donne à ces pays une grande flexibilité.

«Si vous votez oui par conviction, c'est bien. Mais si vous votez oui parce qu'un caissier de banque a prêté une crise économique, ou parce que deux ex-premiers ministres ont dit qu'une victoire du Non entraînerait le chaos, c'est de la bouillie pour les chats.»

Le directeur des élections fait distribuer près de 6 millions de copies

Québec (PC)

Le Directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, a publié hier 5 871 000 copies de la brochure expliquant chacune des deux options soumises au vote référendaire du 26 octobre prochain.

Cette brochure compte 44 pages sous forme tête-bêche: la moitié a été rédigée par le Comité du Oui et l'autre moitié par le Comité du Non. Elle sera distribuée à chacun des électeurs québécois d'ici vendredi prochain.

C'est la loi référendaire qui force le Directeur général des élections à publier une brochure explicative sur les options en présence et à la faire parvenir à chaque électeur au moins 10 jours avant le jour du vote. Le contenu du document est l'entière responsabilité des deux comités en présence. L'impression

du document a coûté 700 000 \$.

Le Comité du Non a pris l'initiative de publier 17 pages d'explications en français et cinq autres pages dans des langues différentes: anglais, italien, espagnol, portugais et grec.

En bas de la page rédigée en anglais, on signale qu'on peut avoir la version intégrale anglaise du texte au comité du Non dont on donne l'adresse et le numéro de téléphone.

Du côté du Oui, le texte comprend 18 pages en français et quatre pages en anglais.

La première page de chacun des deux points de vue contient une photographie en noir et blanc des deux présidents des Comités, MM. Robert Bourassa et Jacques Parizeau.

Quant aux textes eux-mêmes, ils représentent les principaux points défendus par les deux camps.

18 ans ça se fête!
Nous sommes majeures maintenant...
SUPER VENTE
DU 15 AU 24 OCTOBRE

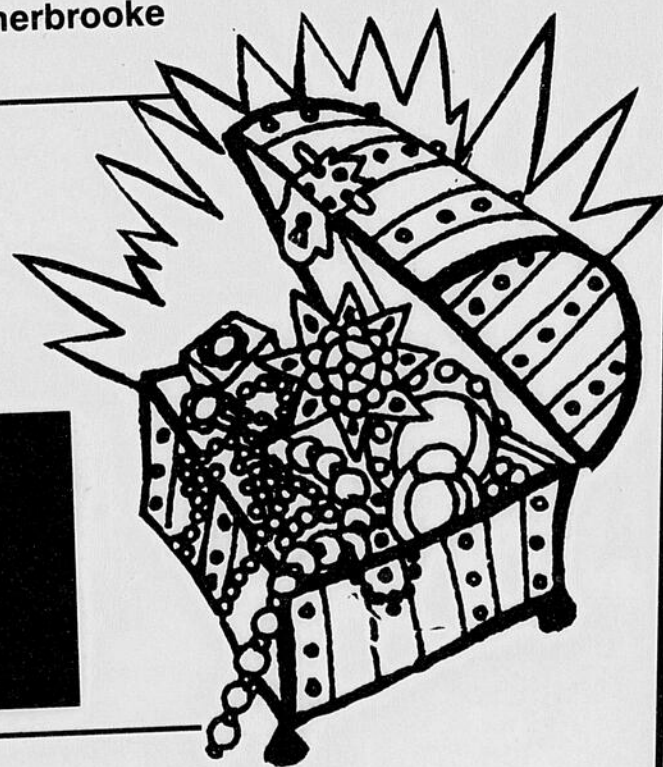


LES GALERIES QUATRE SAISONS

930, 13e Avenue Nord, Sherbrooke

GRANDE CHASSE AUX TRÉSORS
Grattez et gagnez instantanément des

100\$
en argent
(Achat obligatoire)



DU 15 au 24 octobre

OUVREZ L'OEIL!

Suivez les affiches chez les marchands participants

Surveillez la semaine prochaine tous les détails de la vente marathon et les défilés de mode.



Vivre

Charles-E. Gosselin emballé par les progrès de la dentisterie

Michel RONDEAU Sherbrooke

Dans son confortable domicile, pas encore tout à fait à la retraite, le docteur Charles-E. Gosselin rêve de la nouvelle technologie, s'étonne de la métamorphose à laquelle est encore appelée la dentisterie.

Le docteur Gosselin, qui a joué dans les dents des gens de Windsor pendant 12 ans, de 1954 à 1966, avant de pratiquer à Sherbrooke jusqu'en 1979, explique que, dans son métier, on est en formation permanente ou l'on est dépassé après trois ou quatre ans.

Aujourd'hui, il continue de s'emballer des lendemains de la dentisterie. L'arrivée d'implants au titane, compatibles avec les tissus humains et plus solides que les implants traditionnels, l'introduction de matériaux composites comme la porcelaine dans la réparation de la



Charles-E. Gosselin

dent, la venue, d'ici quelques années, du laser, qui permettra de travailler sans anesthésie, ce sont là des nouveautés qui l'émerveillent.

Bien que d'attitude paisible, le docteur Gosselin a toujours été très actif. En plus de la pratique de la profession, il a oeuvré, par exemple, comme gouverneur et adminis-

trateur du Collège des chirurgiens dentistes du Québec et de l'Ordre des dentistes du Québec. Il a même été successivement président, secrétaire et syndic de l'Ordre des dentistes du Québec.

IncurSION en politique

En 1960, à l'âge de 32 ans, il avait même fait une incurSION en

politique, se présentant dans le comté de Richmond contre le libéral Emilien Lafrance. «Une belle expérience, dit-il en riant, mais je suis content d'avoir perdu! J'avais déjà trois enfants, un autre allait naître bientôt et je n'aurais jamais été à la maison.» Il l'aurait emporté, dit-il, mais Asbestos avait vite mis un frein à l'avance qu'il détenait dans les autres municipalités. «Après la grève d'Asbestos, il n'était plus possible qu'un candidat de l'Union nationale l'emporte dans cette ville.»

De ces nombreuses activités, le docteur Gosselin retient qu'il a toujours eu plaisir à couvoyer les gens. «J'aime le public.» Une caractéristique de sa famille, note-t-il, son père étant en affaires à East Angus. Et son engagement, affirme-t-il, il l'a copié sur la générosité de ses parents.

Il s'est toujours trouvé choyé et il en a retenu une leçon: «Quand on reçoit beaucoup, on doit en remettre à la société.»

Encore aujourd'hui, en pensant à sa situation, à son entourage, à sa famille, épouse, enfants et petits-enfants, dont tous sont en forme, il

s'étonne: «Je suis surpris parfois de voir que tous sont bien portants autour de moi. Normalement, qui n'a pas un malade, un handicapé dans sa famille? Je me trouve chanceux.»

Depuis 1990, il est enquêteur et ses services sont principalement retenus par le Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de l'Ordre des dentistes du Québec.

«Je travaille à mon rythme, à la maison.» Il faut être raisonnable dans les échéances, mais le docteur Gosselin avoue qu'il ne se sent pas pressé ou stressé.

Dans la vie, dit-il, il faut être optimiste et garder le sens de l'humour.

Ce tranquille bulldozer recevra, le vendredi, 16 octobre, un certificat honorifique de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, qui regroupe quelque 1500 membres en Estrie. M. Gosselin est diplômé de cette université (1953).

La soirée se déroulera sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Cloutier, vicaire général de l'Archidiocèse de Sherbrooke jusqu'à tout récemment.

Soyez juge

Me André Collard
en collaboration avec Me Micheline Plante

Peut-il poursuivre le conducteur du bateau?

Lors d'une excursion en bateau, un passager tombe à l'eau et est grièvement blessé. Peut-il poursuivre le conducteur de ce bateau?

Motifs:

La responsabilité du conducteur est retenue pour le tiers des dommages car il a commis une faute en permettant au passager de s'asseoir sur la proue du bateau alors qu'il était prévisible qu'en raison du vent, des vagues ou de la vitesse, il pouvait tomber. De plus, le conducteur a manqué de diligence en ralentissant aussi soudainement et sans avertissement.

Toutefois, le passager assume les 2/3 des dommages puisqu'il a commis une faute en allant de son propre chef s'asseoir à un endroit dangereux, ce qui signifie qu'il acceptait dans les circonstances de courir un risque anormal et d'en supporter les conséquences.

REFERENCE:

Pour obtenir une copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE (78)
a/s Denise Bachand
225, rue King ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

Question:

La responsabilité du conducteur est-elle engagée?

Décision:

L'action est accueillie en partie.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant!

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **20142836**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

QUAND CHAQUE SECONDE COMPTE...

- Secourisme en milieu de travail (CSST)
- RCR (réanimation cardio-respiratoire)
- Secourisme général
- «Je sais garder les enfants»

Les cours sont sur une base régulière, jour, soir, fin de semaine
Les cours ne sont pas taxés

AMBULANCE ST-JEAN

820-1184
820-2016

Le studio de photographie Sears vous offre des super rabais!

Ensemble de 21,95 \$

À MOITIÉ PRIX

10⁹⁵\$

COUPON POUR ÉPARGNER SUR SOUVIRES

Ensemble de 21,95 \$

À MOITIÉ PRIX

10⁹⁵\$

1-10x13, 2-8x10, 3-5x7 et 15 grandeur portefeuille.

Des frais de 2\$ par personne seront payables au moment de la séance et s'ajouteront au prix de l'offre annoncée. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, vignettes et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc. Coupon en vigueur jusqu'au 17 octobre 1992. *grandeur approximative

Renseignez-vous sur notre nouveau fond de Noël.

Les studios sont situés dans la plupart des magasins Sears.

Studio de photographie SEARS

Nouveautés

Un choix automnal et hivernal sans pareil pour hommes et femmes

Pour enfants: gilets, pantoufles, kilts, pantalons.

GRATUIT

Sachet de lave-laine gratuit à l'achat d'un gilet.

OUVERT

Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
Samedi: 9 h à 16 h
Lennoxville
159, rue Queen
346-4344

Boutique le Wool Shop

(voisin du Provigo)

VOTRE 2e SOUS-VÊTEMENT

Triumph EST À

1/2 PRIX

Triumph

- PLACE DRUMMOND DRUMMONDVILLE
- 185 PRINCIPALE GRANBY
- GALERIES 4 SAISONS SHERBROOKE
- 445 PRINCIPALE O. MAGOG

LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

CARNET COMMUNAUTAIRE

- **Message aux Windsorois Windsor (JN)** — Le Comité consultatif sur la famille demande à tous les Windsorois de compléter et de retourner sans plus tarder, à l'Hôtel de Ville, le questionnaire sur la famille qu'ils ont reçu au début du mois. Par cette consultation, la Ville de Windsor cherche à améliorer la qualité de vie des familles de son territoire. Ceux qui n'ont pas reçu le questionnaire peuvent communiquer avec Yves Bourassa au 845-3785.
- **Souper d'Halloween** — Le Club de l'Âge d'or Notre-Dame-de-la-Protection organise un souper d'Halloween, suivi d'une soirée de danse, demain, jeudi, à 17 h 30, à l'aréna local. Des prix pour les personnes costumées. Information: 562-0126.
- **«Renaître de ses cendres»** — La Bibliothèque Centrale de prêt de l'Estrie organise une causerie demain jeudi le 15 octobre, à 19 h 30, au Centre communautaire de Milan. «Renaître de ses cendres», tels sera le thème de la rencontre animée par Placide Gaboury.
- **Conférence sur le cholestérol** — L'Institut de recherche clinique en nutrition tiendra une conférence intitulée «Cholestérol: mythe ou réalité» demain jeudi le 15 octobre, à 19 h, au CLSC Gaston Lessard, 1200, rue King est, à Sherbrooke. Le Dr Michel Pépin et Martine Beaumont, diététiste, animeront la rencontre.
- **Cafétéria Rayon de Soleil** — La Cafétéria Rayon de Soleil tiendra sa soirée dansante annuelle le samedi 17 octobre, à 20 h, au 1435 Belvédère sud, à Sherbrooke (Tuque Rouge). Les fonds générés par cette activité serviront à améliorer la qualité de vie des aîné(e)s en perte d'autonomie.
- **Estrie à bicyclette** — En guise de conclusion à sa saison de vélo, Estrie à bicyclette organise un souper-conférence le samedi 17 octobre, à 17 h, au chalet du Mont Bellevue, 1300, rue Juges, 2e étage, à Sherbrooke. Hélène Lebrun partagera son expérience vécue alors qu'elle a parcouru la Nouvelle-Zélande à vélo.
- **Semaine de la vie animale** — Parallèlement à la tenue d'une exposition au complexe Desjardins de Montréal dans le cadre de la Semaine de la vie animale, les médecins-vétérinaires de l'Estrie, aidés de plusieurs collaborateurs, mettront sur pied un kiosque d'information au Carrefour de l'Estrie, les 22, 23 et 24 octobre. Cette Semaine de la vie animale, qui se tient du 19 au 24 octobre, est organisée afin de montrer à la population les rôles multiples que jouent les médecins-vétérinaires et ce, dans nombre de disciplines.
- **Défilé de mode à Valcourt** — Le Club de patinage artistique de Valcourt présente sa première édition d'un défilé de mode sur glace le samedi 24 octobre, à 20 h, au Pavillon des loisirs de l'endroit.

ATTENTION...INFIRMIERES(ERS) DE L'ESTRIE

Invitation à une CONFÉRENCE-CAUSERIE sur:

«LE PROJET 2000, DES PRINCIPES À L'ACTION»

CONFÉRENCIÈRES:
Mme Pierrette Lange-Sondack, m.sc.inf.
Mme Marie-Claire Pelletier, m.sc.inf.

Soirée organisée par la Corporation des infirmières et infirmiers de l'Estrie.

MERCREDI 14 OCTOBRE 1992

19 h

ROUSSILLON LE BARON
3200, rue King Ouest
Sherbrooke

MINI PRIX

Je ne suis peut-être pas millionnaire, mais j'aime en avoir l'air!

Dans les Mini-prix Sears, nos services coûtent si peu que vous pouvez toujours vous les permettre

- COUPE 10 \$
- MISE EN PLIS 10 \$
- PERMANENTE 32 \$

(y compris coupe et mise en plis)
Permanentés pour cheveux longs après consultation

SANS RENDEZ-VOUS

Shampooing gratuit avec chaque service.

SEARS

Vous en avez pour votre argent... et plus!

RÉFÉRENDUM 92 RÉFÉRENDUM 92

Les Québécois ne marchent plus dans les campagnes de peur

□ Parizeau ne croit pas aux hommes d'affaires qui attendent un OUI pour investir

Lia LEVESQUE Repentigny (PC)

Les chefs d'entreprises du camp du Oui qui laissent entendre que des projets d'investissement restent en plan, en attente des résultats du référendum, devraient se rappeler que les Québécois ont fait la preuve qu'ils sont capables de prendre en main leur économie et ne marchent plus dans les campagnes de peur.

De passage devant la Chambre de commerce de Repentigny, hier, le président du Comité du Non Jacques Parizeau a répliqué à certains dirigeants d'entreprises du Regroupement économie et constitution qui, la veille, avaient laissé entendre que les Québécois devraient voter Oui, le 26 octobre, pour voir des projets d'investissements débloqués. Certains de ces chefs d'entreprises avaient laissé croire que des entrepreneurs désireux d'investir attendaient les résultats du référendum, le 26 octobre.

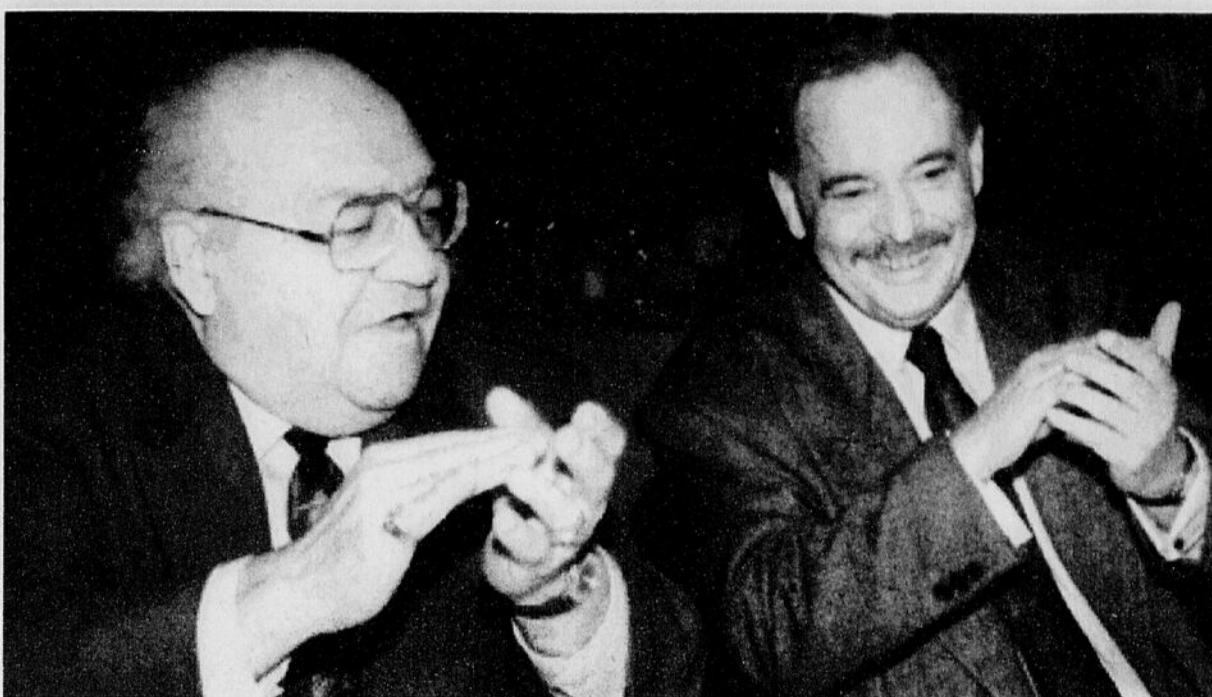
Sans nommer qui que ce soit, M. Parizeau a noté qu'on cherchait encore à nous faire peur à travers ce

débat « toujours par l'étranger ». Quand ce ne sont pas des références à la guerre civile — Liban, Yougoslavie ou autre — c'est la Banque Royale ou les investissements de compagnies étrangères, a-t-il exploré.

« Certains cèdent sous la pression ou à cause de leurs intérêts », ce que M. Parizeau trouve « désolant ou navrant ».

Le chef du Non a souligné à ces gens d'affaires pour le Oui qui font référence aux investisseurs étrangers que « notre développement, c'est nous qui l'assurons ». Il a cité comme preuve le Fonds de solidarité, le Mouvement Desjardins, la Caisse de dépôt et placement, le Régime d'épargne-actions, le programme Corvée-Habitation, les plans Biron 1 et 2, etc.

M. Parizeau a rappelé que certains de ces entrepreneurs qui critiquent devraient se rappeler qu'ils doivent leur expansion en grande partie au Régime d'épargne-actions. Ce sont donc les Québécois qui les ont fait croître, non les investissements étrangers.



Jacques Parizeau est applaudi par Louis Laberge, après un discours à Repentigny.

A un membre de la Chambre de commerce qui lui reprochait de ne pas faire preuve de plus d'agressivité, il a répondu qu'il n'avait « aucun goût pour l'agressivité », en répliquant à des arguments de peur. L'agressivité, a-t-il rétorqué, représente « les restes un peu minables du complexe d'infériorité que, comme société, nous n'avons plus ».

Parmi les gens qui assistaient au discours de M. Parizeau, à Repentigny, on reconnaissait MM. Louis Laberge, du Fonds de solidarité, et Fernand Daoust, président de la FTQ.

Par ailleurs, M. Parizeau s'est demandé, hier, comment le premier ministre Robert Bourassa pouvait endurer de se faire constamment revaloriser publiquement par son homologue fédéral, « l'au-mônier » Brian Mulroney.

« M. Mulroney est embarrassant pour M. Bourassa », a précisé le leader du Comité du Non. « Avec des amis pareils, on n'a pas besoin d'ennemis ».

Le Canada pas démantelé au lendemain d'une victoire du NON

— Mulroney

Gerry ARNOLD Charlottetown (PC)

Le Canada ne sera pas démantelé au lendemain d'un éventuel vote en faveur du Non au référendum constitutionnel du 26 octobre.

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney, qui était de passage à un collège communautaire voisin des lieux où a été conclu le projet d'accord constitutionnel, le 28 août, à Charlottetown.

Il a surtout prêché à des convertis. Plusieurs des 600 étudiants présents ont félicité M. Mulroney, ainsi que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard Joe Chiz, pour l'entente.

M. Mulroney a estimé que le premier ministre du Québec, Robert

Bourassa, était le grand vainqueur de l'affrontement télévisé de lundi soir avec le leader du Parti Québécois et du camp du Non au Québec, Jacques Parizeau. Mais alors qu'il répondait, après son allocution, aux questions des étudiants, M. Mulroney a livré l'une de ses interprétations les plus claires des conséquences d'un Non à l'ensemble complexe de propositions de réformes constitutionnelles sur lesquels les Canadiens voteront, dans moins de deux semaines.

« Est-ce que le Canada tombera en morceaux? La réponse est non », a dit M. Mulroney. Mais il a laissé entendre qu'un vote favorable au Non dans quelque province que ce soit pousserait aussitôt M. Parizeau à réclamer des élections au Québec et la tenue d'un autre réfé-

rendum sur la souveraineté.

Puisque le Québec est encore à au moins 18 mois d'une élection générale, a poursuivi M. Mulroney, il est à prévoir qu'un Non entraînerait une paralysie politique et économique, les investisseurs préférant attendre l'issue des élections.

« Il y aurait 18 mois d'incertitude au Québec dans l'attente du scrutin », a-t-il dit. Ajoutez à cela, si le PQ remporte les élections, huit autres mois d'incertitude avant un autre référendum au Québec, et le résultat est deux ans d'incertitude, a-t-il conclu.

« Le Non ne va pas entraîner une catastrophe, le matin du 27 octobre. Cela va accroître l'incertitude et les difficultés que nous connaissons déjà, et cela va prolonger un débat qui devrait être terminé. »

EN BREF

□ Injonction pour tout annuler?

Ottawa (PC) — La Cour fédérale se prononcera vraisemblablement cette semaine sur une demande d'injonction interlocutoire de l'Association des femmes autochtones du Canada, qui réclame non seulement la suspension de la campagne référendaire dans les neuf provinces anglophones du pays, mais l'annulation pure et simple du vote, le 26 octobre.

Le juge Barry Strayer pourrait rendre son jugement sur le banc aujourd'hui ou encore, devant la

complexité de la preuve, prendre la requête en délibéré et se prononcer d'ici la fin de la semaine.

L'injonction réclamée ne s'applique pas au Québec parce que dans cette province, la consultation se tient sous l'égide de la loi locale. « Il aura fallu une procédure tout à fait différente et nous ne disposons pas des moyens pour le faire », a indiqué hier Me Mary Eberts, représentant les femmes autochtones.

□ La Chambre du Québec reste neutre

Montréal (PC) — La Chambre de commerce du Québec a finalement décidé de ne pas prendre position dans le débat constitutionnel actuel jugé trop politisé. L'organisme, composé de 217 chambres locales et de quelque 5600 entreprises, qui totalise 61 000 membres laisse le soin à celles-ci de prendre parti si elles le désirent.

Ainsi en a décidé dans une proportion de 67 pour cent les représentants de chambres de commerce locales (40), des chambres régionales (10), des entreprises (5) et les membres de l'exécutif (8) qui participaient à une assemblée générale spéciale tenue à huis clos, hier à Dorval.

□ Landry opte pour le OUI

Montréal (PC) — Le président de Chrysler Canada, Yves Landry, exhorte les Québécois à voter en faveur de l'entente de Charlottetown.

Prénant la parole hier devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Landry estime que cet accord permet au Québec d'obtenir « des gains substantiels », même s'il n'est pas parfait.

« Est-ce que le Québec a obtenu tout ce qu'il voulait? Bien sûr que non. Est-ce que les autres provinces ont obtenu tout ce qu'elles voulaient? Bien sûr que non. C'est l'essence même de toute négociation. Il y a toujours un élément de compromis, de réciprocité », a-t-il affirmé.

Le président de Chrysler Canada croit de plus qu'il est temps de mettre fin au débat constitutionnel « qui a dominé l'actualité canadienne ces trois dernières années bien souvent au détriment de l'économie ».

Nos concurrents vont tomber sur le dos!



Chevrolet S-10 1993 cabine régulière

- Moteur 4 cylindres 2,5 L à injection électronique
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Suspension avant à roues indépendantes
- Radiocassette AM-FM stéréo †
- Roues type « rallye » †
- Pare-chocs arrière avec marche-pied †
- Chauffe-moteur
- Intérieur en tissu †
- Garantie GM TOTAL^{MC} 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité), sans franchise.



Chevrolet S-10 1993 cabine allongée

- Moteur 6 cylindres 2,8 L à injection électronique †
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Radiocassette AM-FM stéréo †
- Roues type « rallye » †
- Strapontins (sièges arrière) †
- Pare-chocs arrière avec marche-pied †
- Chauffe-moteur
- Intérieur en tissu †
- Console centrale †
- Fenêtres arrière pivotantes †
- Garantie GM TOTAL^{MC} 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité), sans franchise.



*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers et applicables aux véhicules neufs 1993 en stock. **L'assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. † Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet GEO Oldsmobile. Le groupe marketing Estrien Chevrolet.

LA

COOP

NOTRE
POUVOIR

ECONOMIQUE

SEMAINE DE LA

COOPÉRATION

DU 11 AU 17

OCTOBRE

1992

UN ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR
EN COLLABORATION AVEC



COOPÉRATIVE
DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ESTRIE



Desjardins



FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES
D'HABITATION POPULAIRE
DES CANTONS DE L'EST

La Tribune

MERCI À VOUS,
PARTENAIRES!

Société de développement industriel du Québec,
vice-présidence au développement des coopératives

SECTEUR AGRICOLE

- Association coopérative agricole de La Patrie
- Coop des Cantons
- Coopérative agro-alimentaire Agropur
- Coopérative fédérée de Québec
- CoopExcel coopérative agricole
- Société coopérative agricole des Bois-Francis

SECTEUR ALIMENTAIRE

- Coop alimentaire de l'Or Blanc (Métro)
- Coopérative d'alimentation naturelle La Grande Ruche
- Coopérative d'aliments sains La Manne des Bois-Francis

SECTEUR FORESTIER

- Groupement Forestier Coopératif St-François

SECTEUR HABITATION

- Coopérative d'habitation La Relance
- Coopérative d'habitation Les Deux Voisins

SECTEUR SERVICE

- Coopérative funéraire de Coaticook
- Coopérative funéraire de l'Estrie
- Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)
- Société mutuelle d'assurance de Frontenac

SECTEUR TRAVAIL

- Coopérative de travailleurs-investisseurs
- Visio Nova Communication

La Croix Bleue augmente ses primes pour les Etats-Unis

Québec (PC)

Le Québécois de 65 ans et plus qui compte séjourner cinq mois en Floride, cet hiver, devra déboursé quelque 600 \$ pour la couverture des soins médicaux et hospitaliers

La cour d'appel alloue 43 000 \$ au fils

Québec (PC)

Que valent 14 ans de travail presque bénévole sur la ferme familiale ? Rien, a en quelque sorte répondu la cour supérieure, avant que la cour d'appel corrige le tir en attribuant 43 000 \$ au fils qui s'est retrouvé avec ses vêtements et une vieille bicyclette quand la ferme a été vendue à son jeune frère.

C'est à 17 ans que le fils a abandonné ses études pour travailler sur la ferme située dans la région de Portneuf. Jusqu'à l'âge de 30 ans, il ne devait recevoir d'autre rémunération que le logement, la nourriture et, à l'occasion, une maigre allocation en guise d'argent de poche.

Encore célibataire à l'issue de cette période, il a vu son père vendre la ferme au cadet des fils parce que celui-ci venait de se marier. Le père désirait ainsi s'assurer d'avoir un «poteau de vieillesse» et un droit d'habitation pour lui et sa femme jusqu'à leur décès.

Le fils «deshérité» s'est alors adressé aux tribunaux pour réclamer 161 000 \$, montant basé sur le nombre d'heures accomplies et sur le salaire horaire moyen d'un travailleur agricole. Le juge de la cour supérieure a rejeté sa réclamation au motif que son «appauvrissement était justifié par l'espoir d'une récompense».

Le juge a en effet estimé que le fils avait consenti à travailler presque gratuitement dans l'espoir qu'un jour, le père montrerait sa reconnaissance en lui cédant la ferme à des conditions qui tiendraient compte de son apport. En somme, il aurait tacitement accepté de s'appauvrir au profit du père. Raisonnement boiteux, estiment les juges Marcel Nichols, Paul-Arthur Gendreau et Thérèse Rousseau-Houle, de la cour d'appel.

Selon eux, les travaux du fils n'ont pas servi uniquement à «maintenir la valeur de la ferme mais à lui donner une plus-value certaine. De plus, le jeune homme a participé à la construction d'un chalet, qui est devenu l'entière propriété du fils cadet. La cour d'appel fait d'ailleurs remarquer que le père lui-même était conscient de s'être enrichi aux dépens du fils puisqu'il lui a déjà offert une somme de 43 000 \$, dont une partie serait provenue de la cession du chalet.

En l'absence de telles données, la cour d'appel ne pouvait retenir, en guise de point de référence, que l'offre de dédommagement faite par le père. C'est pourquoi elle accorde au fils la somme de 43 000 \$ tout en maintenant son droit de recevoir la moitié du prix de vente du chalet, le cas échéant. Le père étant décédé entre-temps, il reviendra à ses héritiers de verser le montant.

hors Québec, soit 23 pour cent de plus que l'an dernier.

A la Croix Bleue, les primes d'assurance-voyage couvrant un séjour à l'étranger allant jusqu'à 180 jours sont passées de 3,25 \$ à 4 \$ par jour et de 2,50 \$ à 3 \$ (une hausse de 20 pour cent) pour un voyage de un à 45 jours, pour les personnes de 65 à 79 ans.

Ces augmentations sont direc-

tement liées à la décision gouvernementale de réduire les indemnités versées aux Québécois qui reçoivent des soins de santé aux Etats-Unis, a précisé M. Gilbert Maltais, porte-parole de la Croix Bleue.

Depuis le 1er mai, la Régie de l'assurance-maladie du Québec ne rembourse plus que 480 \$ par jour d'hospitalisation ainsi que 50 \$

supplémentaires pour les soins médicaux, alors que les frais d'hospitalisation en Floride s'élevaient en moyenne à 1500 \$ par jour.

Auparavant, le gouvernement versait 750 \$ par jour d'hospitalisation, en plus d'une contribution couvrant 50 pour cent des sommes excédentaires. La couverture des soins de santé hors Québec représentait près de 21 millions \$, dont

plus de la moitié ont servi à défrayer des soins pour des Québécois qui vivent en Floride.

Le gouvernement compte économiser 5 millions \$ avec cette nouvelle mesure.

Par ailleurs, considérant que les 55 ans et plus sont davantage un «groupe à risque», la Croix Bleue a instauré un nouveau segment de couverture pour les 55-64 ans qui

doivent défrayer 33 pour cent de plus pour leur assurance-voyage.

Dans ce groupe d'âge, on retrouve beaucoup de pré-retraités qui passent une partie de l'hiver en Floride, a signalé M. Maltais. Pour ces personnes, les primes ont été portées à 2 \$ journalièrement, pour un séjour jusqu'à 45 jours, et à 2,50 \$ par jour, pour un séjour jusqu'à 180 jours.

RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

M. Charles Durand, Directeur du magasin de Sherbrooke, tient à souligner l'excellence de ses professionnels de la vente, pour la qualité de leur service et leur courtoisie face à la clientèle. Nous vous présentons ceux et celles qui se sont particulièrement distingués en 1991 et qui font maintenant partie du CLUB DES MAÎTRES ou du CLUB DES PROFESSIONNELS.

CLUB DES MAÎTRES, CLUB DES PROFESSIONNELS



PAUL-ÉMILE BOUCHARDE
CLUB DES MAÎTRES
VÊTEMENTS POUR HOMMES



YOLANDE CLOUTIER
CLUB DES PROFESSIONNELS
ARTICLES DE SPORT



GILLES DAIGLE
CLUB DES PROFESSIONNELS
VÊTEMENTS POUR HOMMES



DORIS GAGNON
CLUB DES PROFESSIONNELS
PARURES DE FENÊTRES



JULIEN TALBOT
CLUB DES PROFESSIONNELS
CENTRE DE L'AUTO



ANDRÉ THERRIEN
CLUB DES PROFESSIONNELS
VÊTEMENTS POUR HOMMES

SEARS vous en avez pour votre argent...et plus

SUPER LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE DE TOUS NOS 92!

SONATA GL 92 (AUTOMATIQUE)

Rabais de **2 300 \$**

Une luxueuse intermédiaire assemblée au Québec et qui a la qualité d'une voiture importée! Moteur 2 L, 16 soupapes, DACT. Direction et freins servo-assistés. Suspension indépendante aux 4 roues. Radiocassette AM/FM stéréo à syntonisateur électronique.

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 11 840 \$*

ELANTRA GLS 92 (AUTOMATIQUE)

Rabais de **1 800 \$**

Notre très sportive berline! Moteur de 1,6 L, 16 soupapes, DACT. Glaces électriques, volant inclinable, direction et freins servo-assistés, suspension indépendante aux 4 roues, radiocassette AM/FM 4 haut-parleurs, finition intérieur luxueuse. Bref, une fougueuse voiture au style bien de son temps!

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 11 495 \$*

EXCEL CX 92 (4 PORTES)

Rabais de **1 250 \$**

Boîte manuelle à 5 rapports et surmultiplication. Elle a plus de caractéristiques en équipement de série que toute autre voiture de sa catégorie! Le meilleur rapport qualité-prix parmi les sous-compactes!

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 8 445 \$*

SCOUPE 92 (5 VITESSES)

Rabais de **1 000 \$**

Elle a la fière allure d'une performante petite voiture sport! Et aussi l'équipement : moteur de 1,5 L, couple élevé, SACT, direction à pignon et crémaillère, suspension indépendante aux 4 roues, radiocassette AM/FM stéréo à syntonisateur électronique.

SUPER PRIX DE FIN D'ANNÉE : 9 595 \$*

Tous les modèles Hyundai 1992 doivent partir pour faire place aux nouveaux modèles 93 qui nous arrivent quotidiennement.

En achetant maintenant une Hyundai 92 neuve, vous économisez de 1 000 \$ à 2 300 \$. Vous continuerez aussi à économiser

FIN DES 92

dans l'avenir parce que toutes les Hyundai jouissent d'une garantie de 5 ans/100 000 km, l'une des meilleures de l'industrie.†

HYUNDAI
Un achat intelligent!

* Sonata GL 92 à partir de 11 840 \$, Excel CX 4 portes à partir de 8 445 \$, Elantra GLS à partir de 11 495 \$. Scoupe, modèle de base à partir de 9 595 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Les prix indiqués sont les prix PDSF moins les rabais consentis. Les concessionnaires participants peuvent vendre à meilleur prix. Cette offre est limitée dans le temps et se termine à l'épuisement des stocks. † Renseignements complets chez le concessionnaire.

Hyundai de l'Estrie
4500, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Valois Hyundai
125 boul. Lemire ouest
Drummondville 478-8148

Hyundai Coaticook
527 rue Child
Coaticook 849-9841

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

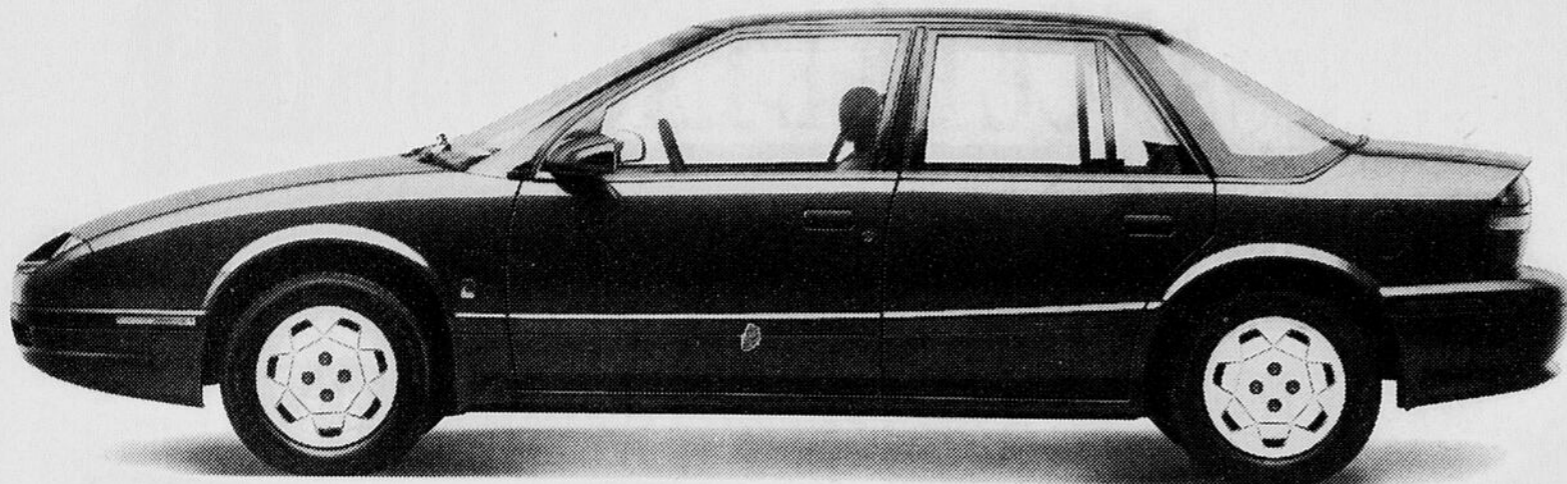
LE SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420
38737

HERPÈS GÉNITAL ATTENTION!
Le Département d'Urgence du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke recherche des personnes pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un nouveau médicament dans le traitement de l'herpès génital.
Si:
• vous êtes âgé(e) de plus de 14 ans (hommes et femmes)
• vous avez plus de deux épisodes d'herpès génital/an
• vous utilisez un moyen de contraception efficace (femmes).
Vous pourriez faire partie de notre étude clinique.
Cela vous intéresse?
Communiquez du lundi au vendredi avec:
Benoîte Ménard, inf.
822-6710 ou
569-2551, poste 4520
ou Dr Jacques Dubois.
46758

L'Informatique inc.



Adoptez notre bébé pour 30 jours...



SATURN SL 1993

10 995\$*

**Ou 259\$ par mois
sur 24 mois****

En devenant propriétaire d'une Saturn, vous obtenez la garantie Satisfaction 30 jours***. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remboursons****. Mais nous sommes persuadés que vous adopterez notre bébé, tout comme des milliers d'autres Québécois l'ont fait depuis 1 an. Et, cette année, nous offrons encore plus d'équipement de série.

- Sac gonflable côté conducteur
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glace intermittent

- Panneaux de flancs en polymère résistant à la corrosion et aux coups
- Glaces teintées
- Phares halogènes
- Volant inclinable
- Télécommandes d'ouverture du capot, du coffre et de la trappe de carburant
- Moteur de 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses

Drummond Saturn Saab Isuzu
825, boul. St-Joseph
Drummondville

Les Automobiles Saturn Isuzu des Bois-Francis
434, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville

Granby Saturn Saab Isuzu
1348, rue Principale
Granby

Sherbrooke Saturn Saab Isuzu
4800, boul. Bourque
Rock Forest

VOS
CONCESSIONNAIRES



* Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. ** Prix basé sur un bail de 24 mois, avec versement initial de 135,15 incluant le transport. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation de crédit. *** Certaines conditions d'admissibilité et restrictions s'appliquent. **** Sauf certains cas, il n'y a aucuns frais. 1. L'assistance routière Saturn est offerte sur les modèles Saturn 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Saturn participant.



Le nombre de Québécois handicapés a augmenté de 1,2% en cinq ans

Ottawa (PC)

Environ 12,4 pour cent de la population du Québec, soit 850 035 personnes, ont indiqué avoir un handicap en 1991, a rapporté Statistique Canada, hier. C'est une augmentation de 1,2 pour cent en cinq ans.

Les personnes âgées étaient plus susceptibles de souffrir d'un handicap. Chez les enfants de moins de 15 ans, 5,5 pour cent étaient considérés comme handicapés. Cette proportion passait à 9,3 pour cent chez les gens âgés de 15 à 64 ans, et à 43,9 pour cent dans le groupe des 65 ans et plus.

A travers tout le Canada, la hausse du nombre de personnes handicapées est encore plus prononcée. Alors que 13,2 pour cent des Canadiens se disaient handicapés en 1986, cinq ans plus tard, ils étaient 15,5 pour cent de la population - environ 4,2 millions de Canadiens. L'augmentation a été la plus prononcée à l'intérieur du groupe des 35 à 54 ans, où le pourcentage de personnes qui faisaient état d'un handicap a augmenté de plus de trois pour cent, passant de 11,7 à 14 pour cent entre 1986 et 1991.

En Ontario, on dénombrait 1 594 015 personnes handicapées l'an dernier. Le taux de personnes handicapées y est passé de 13,9 à 15,9 pour cent en cinq ans.

Au Nouveau-Brunswick, ce taux a évolué de 15,5 à 17,7 pour cent de la population, pour atteindre en 1991 un total de 127 240 personnes.

Hausse inexplicquée

La plus forte augmentation a été enregistrée auprès des personnes disant souffrir d'un handicap modéré.

La hausse s'explique en partie par le vieillissement de la population, mais à l'agence fédérale de statistique, on admet que les raisons de cette tendance à la hausse restent à approfondir. «Nous n'en sommes pas arrivés au niveau de détail auquel on peut effectuer cette analyse», a déclaré Mme Colleen Cardillo, fonctionnaire chez Statistique Canada.

Selon Mme Cardillo, une petite partie de l'augmentation pourrait être due au raffinement plus poussé des questionnaires de Statistique Canada. Il se pourrait aussi que les gens admettent plus facilement avoir un handicap que par le passé, a supputé Mme Cardillo.

Le vaccin contre la méningite efficace

Ottawa (PC)

Une étude de l'Hôpital pour enfants d'Ottawa, rendue publique hier, a démontré l'efficacité du vaccin utilisé l'hiver dernier contre la méningite à méningocoque.

L'étude, effectuée auprès de 500 jeunes, dont des enfants de moins

de deux ans, a révélé qu'ils ont développé les anticorps nécessaires pour les protéger contre la maladie.

Une controverse a éclaté à la suite de la décision des autorités de vacciner des enfants âgés de six mois à deux ans. On a prétendu que leur système immunitaire n'était pas suffisamment développé pour répondre au vaccin.

Accusations retirées contre un ex-frère

L'Orignal (PC)

Deux accusations de voies de fait qui pesaient sur un ancien frère des Ecoles chrétiennes de l'école de réforme d'Alfred, en Ontario, ont été retirées, hier.

Le frère Gilles Nadeau, âgé de 50 ans, était soupçonné d'avoir fouetté un pensionnaire avec un filin d'acier vers la fin des années 60. Le

plaignant soutenait que les coups avaient laissé trois larges cicatrices à sa jambe gauche.

La Couronne a toutefois retiré les accusations après avoir été informée que la défense avait retracé un fonctionnaire qui a côtoyé la victime trois ans après sa sortie d'Alfred. Selon ce fonctionnaire, le plaignant ne portait pas de telles marques sur l'une ou l'autre de ses jambes à cette époque.

Votre
ÉPICIER PROPRIÉTAIRE
* **IGA**
* marque de certification d'IGA Canada Ltée

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 18 OCTOBRE 1992

LONGE DE PORC FRAIS
Bout des côtes
Environ 1,4 kg

2,16 \$/kg
98¢/lb



69¢

CANTALOUPE
Produit des États-Unis
Catégorie no 1
Grossueur 22
Ch.



Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres subaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA) Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Plus de **5 MILLIONS \$** en prix



VOIR DÉTAILS
DANS NOTRE CIRCULAIRE



LAVE-GLACE RAIN-X
SANS BARBOlage
4 L
1,19\$ Sans le bon

79¢

Avec un des 4 bons dans notre circulaire

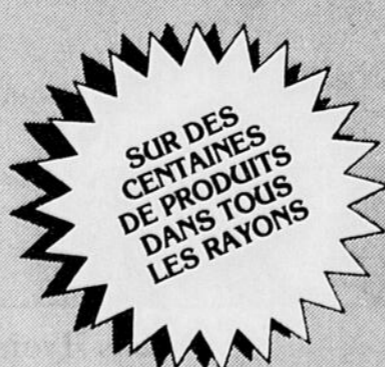
PAPIER HYGIÉNIQUE
Blanc
WHITE SWAN
8 rouleaux
1,99

ESSUIE-TOUIT
Blanc
DECOR
2 rouleaux
49¢

PEPSI-COLA, SEVEN-UP
Ordinaire, Diète
OU MOUNTAIN DEW
Bouteilles consignées
2 L
1,59\$ Sans le bon
1,29

Avec un des 3 bons dans notre circulaire

DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE



AUGMENTEZ
VOS ÉCONOMIES
EN ACHETANT
LES PRODUITS
IDENTIFIÉS SOUS
L'APPELLATION
"LES DURAPRIX
IGA"

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!	RICHMOND Coopérative des Consommateurs Johnson 555, rue Craig	THETFORD MINES Cooprix IGA 570, boul. Smith 5	COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	ST ELIE D'ORFORD Supermarché Clement 1085, Route 720	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Gall. ouest	PLESSISVILLE Coop IGA 1971, rue Bludeau	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale	DISRAELI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champeau	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	EAST ANGUS Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus	VALCOURT Le Beau Supermarché (1990) Inc.	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22, rue St-Joseph	MAGOG MARCHÉ COUTURE L'ÉTOILE INC. 231, rue Sherbrooke MONTREAL (NORTH)
--	--	--	--	--	---	---	--	--	---	---	---	--	--	--	--